

Aides aux handicapés : prévoir l'avenir

L'Association lorraine d'aide aux grands handicapés (Alagh) a tenu sa 42^e assemblée générale annuelle. Son président, Hugues de Valonne, et les administrateurs ont voulu donner un signe fort à leur unité locale.

L'Association lorraine d'aide aux grands handicapés (Alagh) a tenu son assemblée générale, sous la présidence de Hugues de Valonne.

• **Rapport moral.** Hugues de Valonne a souligné « la difficulté d'exister dans un environnement économique-sociétal de plus en plus complexe et exigeant, avec une réglementation très prégnante et une culture qui privilégie le droit au détriment du devoir et fait passer au second plan bien des valeurs humanistes ».

La mobilisation de tous les acteurs serait vaine si l'association n'avait pas de plan stratégique, car les profondes mutations qui touchent la société interpellent le monde sociomédical. Et l'accélération des changements pose en permanence la question de la pérennité des institutions de l'association. Un grand chantier de réflexions et d'idées a été ouvert et qui s'intitule *Quel projet médico-social pour l'Alagh demain ?*

• **Des renforts pour la pérennité des institutions.** La fusion intégration avec l'Association lorraine de soins à domicile (Alsad) va permettre à

l'Alagh de se diversifier vers des soins à domicile pour les personnes âgées handicapées. Le partenariat avec l'Association des familles de traumatisés crâniens (AFTC) lui a permis d'obtenir l'autorisation, par l'Agence régionale de santé (ARS), de créer un dispositif innovant comprenant un hébergement relais médicalisé et une équipe mobile d'intervention et d'accompagnement médico-social.

• **Le site de Mont-Saint-Martin précurseur.** Après avoir créé et organisé au sein de son établissement de Mont-Saint-Martin un appartement d'apprentissage à la vie autonome, permettant à des personnes handicapées de vérifier leur aptitude à une vie à domicile, l'Alagh va innover en réceptionnant deux appartements conçus et aménagés selon son expertise. Ils seront destinés à un accueil partagé de personnes handicapées qui auraient fait le choix d'une vie indépendante à domicile, tout en bénéficiant des services et des soins de l'établissement.

• **Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Mont-Saint-**

Martin. Le rapport d'activités de la MAS de Mont-Saint-Martin a été développé par son directeur José Salas. Elle est organisée en quatre unités de vie et accueille des personnes adultes polyhandicapées, des personnes trisomiques, d'infirmité motrice d'origine cérébrale, des personnes cérébro-lésées ou des personnes atteintes de maladies dégénératives, et des personnes déficientes mentales ou souffrant de trouble envahissant du développement.

L'accueil de jour augmentant chaque année, la MAS étudie la création d'un service spécialisé sur l'accueil de jour.

• **Ateliers et activités.** Les ateliers thérapeutiques hebdomadaires proposés aux malades sont : l'ergothérapie, la balnéothérapie (qui compense le manque de kinésithérapeutes), l'équithérapie, la marche, le jardinage, la poterie, le théâtre, la musique, les ateliers mémoire, l'initiation à la cuisine, l'esthétique et coiffure, l'élaboration

d'un journal, les chiens visiteurs qui déstressent les malades et les sorties à Thermapolis. Les activités culturelles comme le cinéma, le restaurant et les activités sportives, le handisport et le handiski sont également proposées.

La MAS maintient son effort constant d'optimisation de ses capacités de prise en charge, tout en travaillant la nécessité de s'adapter aux évolutions des publics et de leurs projets de vie.



Le président, Hugues de Valonne, et les administrateurs de l'Alagh ont voulu décentraliser cette assemblée de Nancy vers Mont-Saint-Martin pour donner un signe fort à son unité locale.

Photo RL